

breuses—composées en général du ministre et de deux autres personnes. Cette réduction des effectifs des pays industrialisés a créé au moins un semblant de plus grande égalité avec la représentation des pays en développement, facteur qui à lui seul laissait mieux augurer de la suite d'un cycle où la capacité institutionnelle restreinte de négociation qui caractérise ces derniers pays constitue un obstacle à leur participation. De même, l'absence de grand appareil était plus dans le ton d'un cycle où la pauvreté figure parmi les questions centrales. Les groupes de pression des milieux d'affaires, les ONG et les médias étaient tous au rendez-vous de Genève : la réussite de ce processus ne s'explique donc pas par le fait qu'il serait d'une façon ou d'une autre « passé sous les radars » de ceux que les négociations intéressent. On est cependant tenté d'attribuer au moins une partie du succès du processus de Genève à la sobriété de son atmosphère d'ensemble, qui contrastait avec le climat caractérisant en général les conférences ministérielles proprement dites. Il y a peut-être là une leçon à tirer pour les organisateurs des conférences ministérielles à venir.

Pour ce qui concerne la participation des milieux d'affaires, il semble que la pression des groupes d'intérêts sectoriels ne se soit fait sentir que faiblement dans les négociations sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA); cette lacune continue de faire problème pour ceux qui espèrent des résultats substantiels comportant des concessions importantes sur l'accès aux marchés et/ou des accords sectoriels complémentaires²². Les milieux d'affaires ont manifesté plus d'intérêt pour les négociations sur les services, où les fournisseurs américains et indiens, rejoints par leurs homologues canadiens et de l'UE, ont milité en faveur du lancement d'un deuxième processus de demandes d'offres. Dans le contexte des préoccupations touchant l'approvisionnement à l'étranger qui ont été récemment exprimées dans la campagne électorale américaine, l'Inde pourrait voir dans les négociations de l'AGCS sa meil-

²² Le progrès des discussions sur l'AMNA et dans d'autres groupes a été freiné par la lenteur des travaux sur le texte relatif à l'agriculture, ce qui illustre le problème de l'« équilibre » entre les résultats en matière d'agriculture et ceux de ces autres domaines. La lenteur des progrès sur les questions agricoles, malgré la participation active constatée à tous les niveaux, a ainsi laissé les autres groupes en suspens, ne sachant trop comment faire avancer leurs propres discussions.